



communiqué

Date **Le 2 mai 1994**
Pour publication

N° 86

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À GUANGDONG

Son Excellence le très honorable Ramon John Hnatyshyn, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, effectuera une visite officielle à Guangdong en République populaire de Chine, les 2 et 3 mai 1994. Le Gouverneur général sera accompagné par l'honorable Ralph Goodale, ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, et par une délégation représentant certaines des principales entreprises canadiennes du secteur agro-alimentaire.

Cette visite coïncide avec une initiative commerciale importante du gouvernement du Canada et de la Chambre de commerce canadienne à Hong Kong. Cette dernière a aidé à organiser une semaine de l'investissement Canada-Hong Kong-Chine en marge du festival du delta de la rivière des Perles.

Pendant son séjour, le Gouverneur général s'entretiendra avec Son Excellence Zhu Senlin, Gouverneur de la province de Guangdong. Le mardi 3 mai, Son Excellence adressera la parole aux membres du corps enseignant et aux étudiants de l'Université Zhongshan. Plus tard dans la matinée, il coupera le ruban afin de marquer l'inauguration d'un nouveau service de commutation de données mis sur pied par la compagnie Northern Telecom. Le Gouverneur général prononcera ensuite un discours lors de l'inauguration de la Conférence nationale sur la gestion et les services hospitaliers. En soirée, il s'adressera aux invités à un dîner offert par la Chambre de commerce canadienne à Hong Kong. (Ci-joint un aperçu du programme du Gouverneur général.)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, pour sa part, participera à des rencontres bilatérales avec ses homologues chinois, des chefs d'entreprises et des gens d'affaires. Le Ministre s'attachera à promouvoir le Canada en tant que fournisseur de produits agro-alimentaires de haute qualité, ainsi qu'à faire connaître les nouvelles techniques mises au point au Canada dans les domaines de la transformation et de la manipulation des produits alimentaires et de la